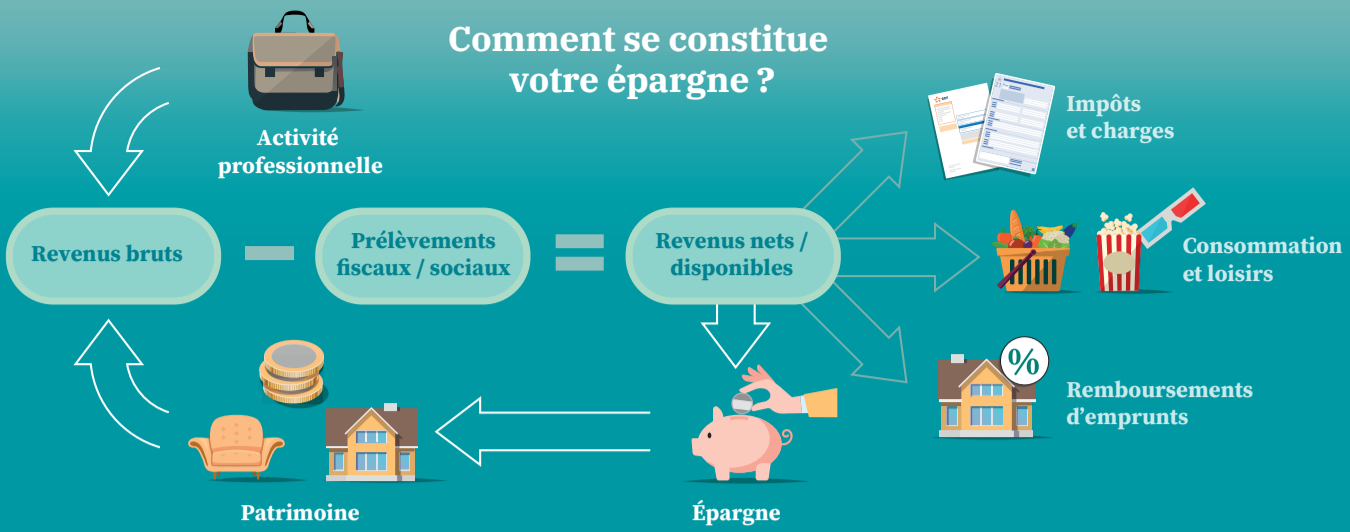


Comment se constitue votre épargne ?



Les 4 étapes avant de se lancer



1 Faites le bilan de vos finances



Structure du patrimoine

- Biens personnels et biens communs du couple
- Biens professionnels
- Passifs et dettes
- Composition du patrimoine (financier, immobilier, trésorerie)



Analyse fiscale

- Impôt sur le revenu
- Impôt sur la fortune immobilière
- Prélèvements sociaux
- Impôt sur les plus-values
- Prélèvement libératoire



Analyse budgétaire

- Revenus du travail et du patrimoine
- Dépenses
- Fiscalité
- Remboursement d'emprunt



Rapprochez-vous de votre conseiller AG2R LA MONDIALE pour réaliser votre bilan patrimonial (lire page 23).

2 Définissez vos objectifs et votre horizon de placement

Court terme
(< à 2 ans)



Précaution en cas de "coup dur"
Réparation de voiture, changement d'électroménager, rappel d'impôts...

Moyen terme
(de 2 à 10 ans)



Réalisation d'un projet et d'un "coup de cœur"
Achat immobilier, bateau, voyage, financement des études supérieures des enfants...

Long terme
(> 10 ans)



Sécurisation de l'avenir
Retraite, autonomie, transmission de patrimoine, défiscalisation...

3 Définissez votre profil d'investisseur



Profil dynamique

- Exposé à la volatilité
- Prise de risque élevée
- Performance maximale



Profil équilibré

- Équilibre performance/sécurité
- Prise de risque raisonnable
- Performance accessible



Profil prudent

- Sécurité des placements
- Faible exposition au risque
- Performance modérée

4 Sélectionnez le bon produit



Atypiques

Crowdfunding, cryptos, matières premières...



Unités de compte

PEA, PER... Assurance-vie en gestion libre ou pilotée



Immobilier d'investissement

Meublé, location nue Pierre papier (SCPI)



Fonds euros

Assurance-vie, PER...



Épargne de précaution

Livrets, plans et comptes d'épargne...



Résidence principale

Achat